

Concentration

Avec un peu de retard
sur le
Beujolais nouveau
le règlement 1985
des concours F.M.B.
est sorti.
Marc Bossuyt

LES NOUVELLES RÈGLES DU JEU

Plusieurs modifications ont été apportées aux règlements des concours touristiques de la F.M.B., modifications parfois souvent souhaitées par les pilotes, venant parfois préciser ce qui était matière à discussion. Inutile de reprendre tout le texte in extenso, bornons-nous à souligner les nouveautés. Commençons par le Challenge National Interclubs. Le nouveau règlement précise que les feuilles de contrôle des randonnées devront être cachetées, feuille par feuille et de préférence «après un contrôle du conducteur avec son motorcycle» il semblerait, et d'autres dispositions le prouveront ultérieurement, que la F.M.B. n'aiment pas les fraudeurs... Nous ne les aimons pas non plus, mais les cas sont-ils fréquents au point de devoir instaurer cette police?

En ce qui concerne les pointages des membres d'un club organisateur

d'une randonnée, il est maintenant précisé que: «Le club organisateur aura droit aux points représentant le kilométrage de la randonnée... à raison de cinq membres maximum...» Ceci n'est que justice et mettra fin à la moisson de points engrangés par les organisateurs eux-mêmes.

Les modifications les plus significatives concernent le Challenge Interclubs International.

Les manifestations belges dont la randonnée prévue au programme comportera plus de 50 % de routes hors du pays, seront comptabilisées en international. Autrement dit, la Ronde de l'Amitié comptera en international, mais nous songeons à certaines autres possibilités entre autres celles offertes aux clubs frontaliers. Prenons Eupen, par exemple: si ce club dynamique organise sa randonnée en R.F.A., dans l'Eiffel, le long du Rhin, sa randonnée pourrait très bien deve-

nir «internationale». Idem pour Resaix, Tournai, etc. Cette nouvelle disposition dont tout le monde n'a peut-être pas mesuré la portée, risque de redessiner les données du jeu. Tant mieux, du reste.

Autre modification souhaitée et attendue, le cumul est à nouveau admis entre national et international, mais avec une précision: après cinq participations à l'étranger à une concentration officielle, le pilote devra revenir en Belgique et pointer dans son carnet de licence à au moins une concentration officielle belge. Cette restriction vise à empêcher certains «vacanciers» de pointer pendant plusieurs semaines d'affilée en Italie et de comptabiliser des aller-retour fictifs...

Dans le domaine de la fraude (nous y revenons!), la Fédé sanctionnera sévèrement ceux qui se présenteraient avec la carte du voisin, sans moto ou avec une machine dans un camion, etc. «le ou les fraudeurs se verront informer par lettre de l'invalidation de toutes leurs participations ultérieures de l'exercice en cours». Si nous lisons bien, il vaut donc mieux «frauder» en fin de saison! Nous aurions préféré que la saison entière soit annulée.

classements tant pour 1983 que pour 1984. Comme déjà précisé, il est évident que le cumul F.M.B. et B.M. n'est pas possible et que les pilotes devront faire un choix.

Palme de bronze :

| | |
|---------------------|----|
| Marc Bourgeois | 84 |
| Pol Brichard | 83 |
| Floris De Geyter | 83 |
| Bernard de Greef | 83 |
| Jacques Dewijngaert | 83 |
| Albert Illegem | 83 |
| Yves Joiret | 84 |
| Roland Legein | 83 |
| Christian Lespagnol | 83 |
| Paul Paulin | 84 |

Palme d'argent :

| | |
|------------------|----|
| Henri Birembaut | 83 |
| Jacques Bonnet | 83 |
| Georges Daix | 83 |
| Bernard De Greef | 84 |
| Albert Delvenue | 83 |
| Jean Hennes | 83 |
| Michel Pieron | 83 |
| Philippe Putte | 83 |
| Marc Siméon | 83 |

Palme d'or :

| | |
|----------------------|----|
| Jean-Pierre Milchers | 84 |
| Pierre Schuykens | 84 |
| Louis Vervaet | 84 |

**PLUS QUE
JAMAIS
AU SERVICE DE
VOTRE PLAISIR
PROFITEZ DE NOTRE
DIAGNOSTIC «PRINTEMPS»
AVANT DE REPRENDRE
LA ROUTE**



WTM

TEL. (02)648.49.62
BD DU TRIOMPHE 30A
1160 BRUXELLES



NE PAS CONFONDRE S.V.P.

Dans une récente chronique, alors que nous évoquions le dynamisme de nos amis ostendais, nous avons involontairement semé la confusion dans les esprits en ce qui concerne les clubs de la «Reine du littoral». A la demande d'Eric Blanckaert, animateur du Club Ostend Motor Sport, rendons à César ce qui est à César. Il existe donc deux clubs à Ostende, le Ostend Motor Sport, organisateur notamment du 6^e Ostend Motor Show le 24 février et dans le cadre duquel une concentration libre est organisée. Nous en avons du reste déjà parlé ici-même. Par ailleurs, il existe le M.T.O. (Motortourisme Oostende) animé par Jan Olsen. Ce club libre organise quant à lui en janvier une concentration de sidecars, en septembre, un rassemblement d'ancêtres et la Sinterklaastreffen en décembre.

LES PALMES CROSS

Nous les évoquions dans une précédente chronique; nous sommes maintenant en mesure de publier les

MOTOCROSS: CALENDRIER À REVOIR

- Le M.C. Lille organisera le 21 avril un motocross pour lequel les catégories n'ont pas encore été désignées.
- Seront en lice à Hoeselt, en prologue au G.P. de Belgique des 125 cc: les deux classes d'inters, les nationaux 125, les juniors 125.
- A Borgloon, en marge du G.P. 250 cc, le 12 mai, les deux classes d'inters sont invitées, ainsi que les juniors 250 et les juniors 125.
- Des dates «Indoor»: les 6 juillet et 8 décembre, à Anvers, par l'A.M.C. Sint-Katelijne-Waver, les 20, 21 et 22 décembre au Heysel, à Bruxelles, par le K.V.M.U. Louvaniste.